

2010 : Année de la biodiversité

L'un des accords-clés adoptés au sommet de la Terre de Rio en 1992 a été la Convention sur la diversité biologique. Ce pacte, conclu par la grande majorité des États s'engage à maintenir l'équilibre écologique planétaire tout en allant vers le développement économique. La Convention fixe trois objectifs principaux : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation de ces ressources génétiques.

Une exposition sur la sensibilisation du grand public à la préservation de la diversité biologique dans le cadre de l'année internationale de la diversité biologique déclarée par l'ONU est présentée cette année au Jardin Botanique de Marnay sur Seine. Elle s'articule autour de deux thèmes distincts.

- Le premier présente une vingtaine d'espèces invasives, animales et végétales, qui ont un rôle important dans la perte de biodiversité. En effet, ces plantes ou animaux exotiques colonisent les milieux naturels et menacent alors les espèces indigènes et par conséquent l'équilibre de ces milieux. Ces panneaux, prêtés par les Jardins Botaniques de la ville de Paris, sont mis en place dans le jardin à partir du 17 avril 2010 et jusqu'à la fermeture du jardin.
- Le deuxième thème de cette exposition présente les plantes des « hotspots » ou points chauds de la biodiversité. Les « hotspots » présentent une forte diversité biologique menacée et considérée comme prioritaire dans un projet de protection et de conservation. Les milieux naturels de ces zones sont très menacés de destruction par l'activité humaine et les espèces qui y sont inféodées, sont pour une grande majorité, endémiques. Cette partie de l'exposition est présentée à partir du 5 juin.